



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

**SEANCE du 16/10/2023**

**DLB 2023/625**

L'an deux mille vingt-trois et le lundi 16 octobre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes de SAINT-THIBERY, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

**Date de la convocation :** 10/10/2023

**Affichage de la convocation :** 10/10/2023

**Etaient Présents :**

André ALBERTOS, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jacques BOLINCHES, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Jacques CANTAGRILL, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Rémy GLOMOT, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Jacques MONCOUYOUX, Christiane MOTHE, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Daniel RENAUD, Véronique REY, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, Jean-Michel ULMER, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

**Absents représentés par leur suppléant :**

Patrick CATHALA représenté par Henry SANCHEZ, Christophe LLOP représenté par Jean-Claude VITAL, Georges LOPEZ représenté par Marie-Aude SICARD.

**Absents Excusés :**

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, Claude ALLINGRI, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jérôme BONNAFOUX, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Vincent GAUDY, Bertrand GELLY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Evelyne GUY, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Patrick MARTINEZ, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Nicole SAUSSOL, Marie-Agnès SCHERRER, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Michel TARDY, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

**Secrétaire de séance :**

André ALBERTOS

**Objet : Signature d'une convention de mandat entre tiers dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) porté par la CAHM : Une dynamique intégrée pour réduire le transfert des macrodéchets plastiques du bassin versant de l'Hérault vers la mer Méditerranée**

La Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (CAHM) a souhaité répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région Occitanie sur la problématique de la limitation des plastiques dans l'environnement. Dans ce cadre, le projet porté par la CAHM « Une dynamique intégrée pour réduire le transfert des macrodéchets plastiques du bassin versant de l'Hérault vers la mer Méditerranée » est soutenu par la Région Occitanie et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

La CAHM est le porteur du projet et a réuni autour d'elle 4 partenaires : le SICTOM Pézenas-Agde, la Ville d'Agde, la SODEAL et Suez Eau France.

Le SICTOM Pézenas-Agde s'est engagé pour des actions de sensibilisation et de formation, actions s'inscrivant dans l'axe « Développer la prévention qualitative » de son Programme Local de Prévention des Déchets.

Ces actions représentent un montant de dépenses de 45 500€ inscrites au budget du SICTOM Pézenas-Agde sur un montant total de 303 691€ pour l'AMI selon le tableau présenté ci-dessous. En tant que porteur du projet, la CAHM coordonne les actions, perçoit les soutiens financiers et les reventile aux partenaires selon des modalités d'organisation formalisées dans une convention.

Une convention mandant/mandataire est demandée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Occitanie, obligatoire pour le passage en commission d'aide. Cette convention lie la CAHM aux 4 partenaires engageant des frais dans le projet, la CAHM percevant et restituant les subventions à chacun. En parallèle, deux conventions lieront la CAHM à la Région Occitanie et à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour acter l'ensemble des subventions.

Cette convention de mandat entre tiers est annexée.

Le Président sollicite l'assemblée pour l'autoriser à signer cette convention de mandat entre tiers ainsi que toute pièce afférente à cette dernière.

Détail des dépenses par MOA	Dépenses	Subvention prévisionnelle Fonds vert	Subvention prévisionnelle Région Occitanie	Quota part de chaque partenaire/total projet
	En euros	En euros	En euros	En pourcentage
CAHM	175 500	69 400	71 000	57.79
Agde	37 761	17 709	12 500	12.43
SUEZ	24 930	19 944		8.21
SODEAL	20 000	9 200	6 800	6.59
SICTOM	45 500	18 650	17 750	14.98
<b>Total</b>	<b>303 691</b>	<b>134 903</b>	<b>108 050</b>	100

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention de mandat entre tiers dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) porté par la CAHM : Une dynamique intégrée pour réduire le transfert des macrodéchets plastiques du bassin versant de l'Hérault vers la mer Méditerranée,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces afférentes.  
Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le  
et de sa publication le

A Nézignan l'Évêque, le 19/10/2023

**SMICTOM PEZENAS-AGDE**  
**Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas**  
**Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque**  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)